



Mot du Président

L'histoire locale en témoigne : chaque fois que les circonstances l'ont demandé, la Commune de Sainte-Croix n'a jamais renoncé à donner une impulsion nouvelle à son développement économique. La création d'un technopôle cette année 2009 en est une preuve supplémentaire.

Pour y parvenir, la Commune a dû penser global pour agir local. C'est ainsi qu'elle a pu compter sur l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), afin d'inscrire son projet de pôle technologique dans la stratégie de développement régional du Canton.

Ainsi, les aides financières de la Confédération et du Canton devenaient accessibles. Comme la législation en vigueur soutient les projets visant la création de valeur ajoutée, et ne soutient pas la réalisation d'infrastructures, la Commune se devait de trouver d'autres partenaires :

1. le premier, technique, susceptible d'offrir de bonnes perspectives de développement d'un centre d'intérêt national – c'est l'Institut suisse de soudure, davantage connu sous le nom de Swiss Welding Institute (SWI), dépendant de la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD).
2. le second, financier, pour investir dans la construction du premier des quatre bâtiments autorisés par le plan partiel d'affectation du Platon – à défaut de partenaire privé, la Commune a suppléé, et aurait été confrontée à des choix d'investissements plus délicats encore si elle n'avait bénéficié de la solidarité intercommunale vaudoise (péréquation).

Le projet n'aurait été complet s'il n'avait intégré le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) et le Centre d'études et de transferts technologiques (CETT), pour constituer, tous partenaires réunis, un pôle offrant de la formation, de la recherche et du développement, de l'expertise et, finalement, du soutien à la création et à l'implantation d'entreprises.

Blaise Fattebert, Président

Sommaire

- * Mot du Président
- * Présentation du Technopôle
- * Créer ou développer votre entreprise
- * Nos partenaires
- * Le CPNV... Quel est son rôle au Technopôle ?
- * Inauguration
- * Contacts

Sainte-Croix



Présentation du Technopôle



Sur un espace de 10'000m², vous aurez la possibilité d'installer votre société dans 4 bâtiments de 1'600m² avec 1'200m² de surface au sol et des hauteurs qui varient entre 4,50m et 6,50m. Le Technopôle de Sainte-Croix vous propose différents services et des possibilités d'implantation adaptées à vos besoins.

Le 1er bâtiment du Technopôle de Sainte-Croix est dédié au microsoudage et aux techniques connexes.

Le Technopôle de Sainte-Croix est situé dans le quartier sud de Sainte-Croix sur un terrain de 10'000m² surplombant la plaine, avec une magnifique vue sur le Lac de Neuchâtel et plus de 220km de panorama sur la chaîne des Alpes. La gare ferroviaire se situe à 300m et la route cantonale reliant Yverdon-les-Bains et son nœud autoroutier à 200m. 100 places de parc sont à disposition à proximité des bâtiments.

Créer ou développer votre entreprise

Le Technopôle de microsoudure se veut le centre national de compétence dans ce secteur de pointe. Grâce à son réseau international, il ouvre à votre projet les portes de partenariat et de collaboration avec les principaux instituts qualifiés en Europe et dans le Monde.

Le Technopôle offre le cadre performant au service de votre projet :

Le site

- Réception commune : gestion du courrier et téléphone
- Salles de conférences et showroom
- Espace bureautique
- Formation technique continue de vos cadres et collaborateurs

Les réseaux

- R&D : collaboration avec SWI, HEIG-VD et CPNV
- Transferts de technologies : accès aux réseaux national et international
- Financement : recherche de partenaires, investisseurs, avantages fiscaux, avec le soutien de la promotion économique
- Soutiens à l'exportation et développement commercial

L'animation

- Newsletters : accès à plus de 3000 clients potentiels
- Expositions, 5 à 7 et conventions d'affaires (face to face)
- Participation commune à des foires suisses et étrangères

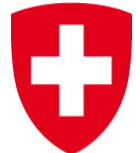
Jean-Marc Buchillier, Directeur ADNV

Transfert de technologies

Formation technique continue

Services de communication à disposition

Nos partenaires



Le CPNV ... Quel est son rôle au Technopôle ?

Une collaboration prometteuse avec le SWI et d'autres instituts de la HEIG-VD

Pour la promotion de la formation professionnelle en général et pour le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) en particulier, c'est une chance et un honneur de collaborer sous le même toit avec le SWI.

C'est une chance parce que cette collaboration :

1. Rapproche le CPNV des derniers développements technologiques et permet d'en transférer une partie dans la formation professionnelle initiale. Elle soutient le CPNV dans l'effort de **veille technologique** nécessaire à la formation pour les métiers de demain.
2. Renforce la qualité de la formation des apprenti-e-s en polymécanique et des technicien-ne-s ES en productique au CPNV. Elle offre en effet un **environnement de formation ouvert** et compatible avec la poursuite des études à la HEIG-VD.
3. Stimule **l'attractivité des métiers de la Mécanique**, si nécessaires pour assurer la croissance économique de même que la relève du personnel qualifié et des cadres dans les entreprises.

C'est un honneur parce que cette collaboration :

1. **Valorise les compétences** des personnes en formation au CPNV et de ses enseignant-e-s dans les domaines de la conception d'éléments de machines, de la fabrication de prototypes ou d'outillages complexes et de l'industrialisation de processus de production.
2. **Contribue au développement des activités industrielles locales** grâce au transfert de nouvelles technologies.
3. Offre aux entreprises partenaires de la HEIG-VD l'opportunité d'identifier et **d'engager des personnes diplômé-e-s du CPNV**.

La direction du CPNV est fière du soutien du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, qui a rendu possible l'extension de sa filière de formation en Mécanique par la location d'une surface de 220m² dans le Technopôle.

Y. Neuenschwander
Dir. Adjoint du CPNV

L'inauguration

Le vendredi 4 décembre 2009 à 16h⁰⁰ a lieu l'inauguration du Technopôle.

A cette occasion, nous auront l'honneur d'entendre les orateurs suivants :

Mme Josiane Aubert
Conseillère Nationale

Mme Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat

M. Armand Lombard
Président d'honneur Genilem

M. Blaise Fattebert
Syndic de Sainte-Croix

Des stands présentant nos différents partenaires seront à disposition à l'étage, ainsi qu'une projection sur le microsoudage.

Un apéritif sera servi aux invités.

Comment recevoir cette Newsletter ?

Il suffit de vous abonner à la newsletter sur le site internet du Technopôle

www.technopole1450.ch

Contacts

Technopôle de Sainte-Croix

Rue du Progrès 31a
CH – 1450 Sainte-Croix
Tél : +41 24 557 73 60
www.technopole1450.ch

Promotion économique Sainte-Croix

Michel Staffoni
Tél : +41 24 455 41 41
fax : +41 24 455 41 15
technopole@sainte-croix.ch
www.sainte-croix.ch

Les partenaires

Swiss Welding Institute

Nicolas Weber
Tél: +41 24 557 61 59
fax: +41 24 557 73 90
nicolas.weber@swi.ch
www.swi.ch

Centre Professionnel du Nord Vaudois

Yves Neuenschwander
Tél : +41 24 557 60 77
fax : +41 24 557 72 90
yves.neuenschwander@vd.ch
www.cpnv.ch

Association pour le développement du Nord Vaudois

Jean-Marc Buchillier
Tél : +41 24 425 55 21
fax : +41 24 425 55 20
contact@adnv.ch
www.adnv.ch